

La production du sel en France et la situation des marais salants de Guérande

par P.-Y. LE RHUN (*)

LES MARCHÉS DU SEL

Un même produit, le chlorure de sodium, est commercialisé sur deux marchés distincts. L'essentiel du tonnage utilisé est vendu sur le marché du sel industriel, l'industrie chimique utilisant le chlorure de sodium comme l'une de ses matières premières. De préférence, l'industrie utilise le sel en solution aqueuse (saumure) plutôt que du sel cristallisé. Au contraire, le sel vendu sur le marché du sel alimentaire, est quasiment toujours du sel cristallisé.

Utilisation du sel en 1980 en France :

Sel cristallisé :

— industrie	893 000 t.
— déneigement	653 000 t.
— agriculture	207 000 t.
— pêche, salaisons	32 000 t.
— consommation humaine	399 000 t.
— exportation	129 000 t.
	2 313 000 t.

Saumure

— industrie	3 282 000 t.
---------------------	--------------

TOTAL	5 595 000 t.
---------------	--------------

Le marché du sel est dominé par trois entreprises chimiques :

- la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est qui produit à la fois du sel industriel et du sel pour l'alimentation humaine ;
- les Sociétés Solvay et Rhône-Poulenc (sel industriel).

Par rapport à la masse de la production, les mouvements d'exportation et d'importation sont négligeables et équilibrés :

(*) UER de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes.

Importations en 1980		Exportations en 1980	
de la C.E.E.	127 800 t.	vers la C.E.E.	124 700 t.
dont Belg. Lux.	64 700 t.	Belg. Lux.	23 700 t.
Pays-Bas	31 800 t.	Pays-Bas	300 t.
R.F.A.	23 200 t.	R.F.A.	80 400 t.
Italie	6 800 t.	Italie	5 000 t.
R.U.	600 t.		
Divers pays	11 300 t.	Divers pays	5 000 t.
TOTAL	139 100 t.	TOTAL	129 700 t.

LA PRODUCTION.

— LES GISEMENTS DE SEL :

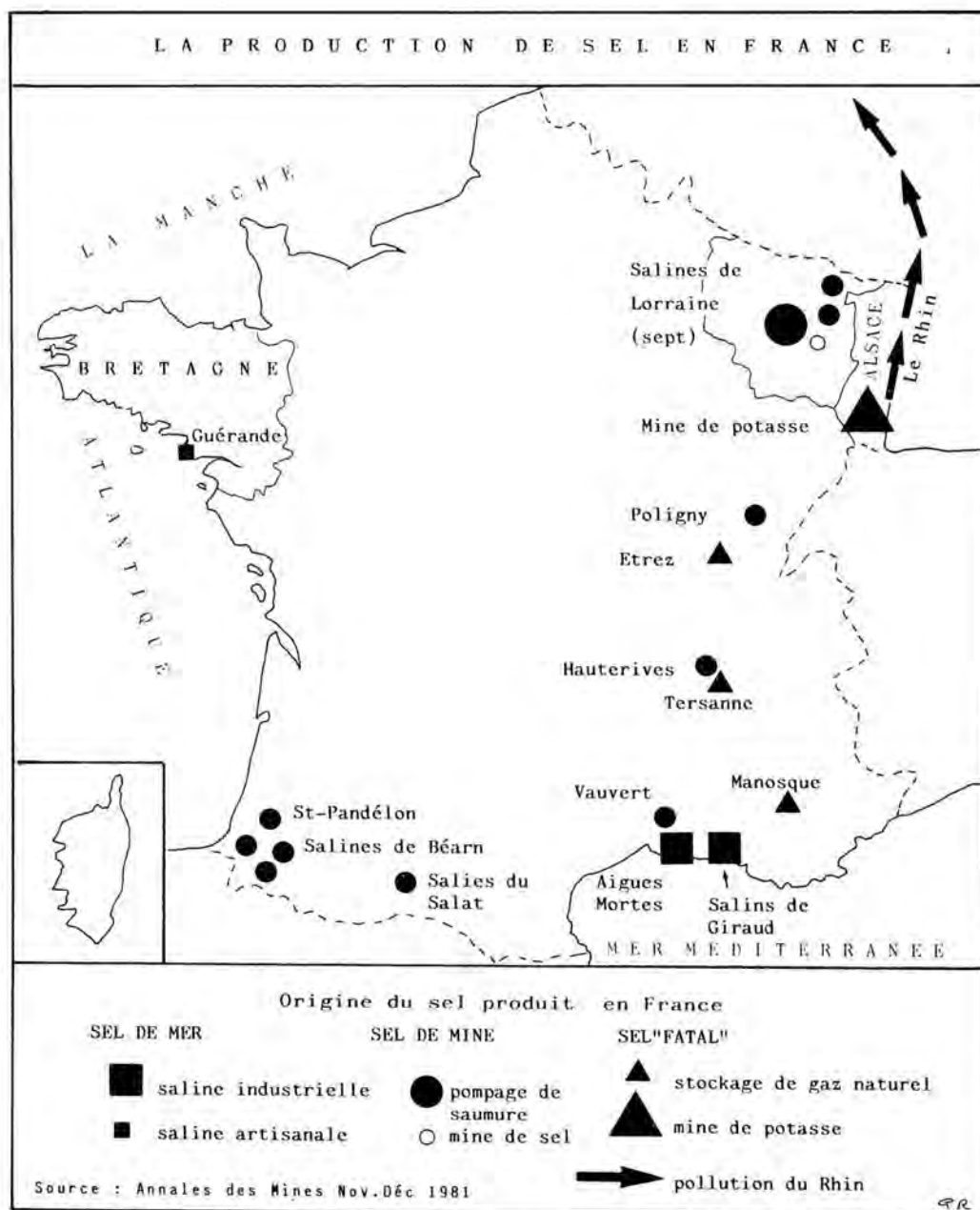
La mer est le plus vaste gisement de chlorure de sodium puisque la salinité moyenne des océans est de 35 grammes par litre, dont le chlorure de sodium constitue les 84 %. Par évaporation dans des marais salants, on extrait environ 40 millions de t. de sel par an dans le monde. C'est la technique la moins coûteuse en énergie et la plus adaptée aux zones tropicales sèche et méditerranéenne.

La cristallisation se fait naturellement dans des mers fermées (Mer Morte, Mer d'Aral...). Le sel cristallisé tombe au fond où il forme des dépôts plus ou moins associés à d'autres dépôts de carbonates (calcaires), de sulfates (gypse) et de potasse. L'ensemble de ces dépôts forme le groupe des évaporites. En Méditerranée, entre les Baléares et la Sardaigne, l'épaisseur de ces évaporites déposés entre 7 et 5 millions d'années avant notre ère atteint par endroits deux kilomètres. Ce processus naturel répété pendant des centaines de millions d'années en différents points du globe a stocké des quantités considérables de chlorure de sodium dans des couches sédimentaires. C'est notamment le cas du Trias, qui date d'environ 200 millions d'années : il affleure en Lorraine et se trouve en profondeur sous le Jura.

Le sel fossile peut être exploité comme du charbon par des mineurs. Ce procédé n'est plus utilisé en France sauf dans la mine de Saint-Nicolas-de-Port (à l'est de Nancy). En effet, il est beaucoup plus économique d'injecter de l'eau chaude dans la couche de sel qui est ainsi liquéfié. Par un second forage, on pompe la saumure qui est soit utilisée en l'état par l'industrie après raffinage, soit chauffée pour obtenir la recristallisation (d'où l'expression « sel ignigène »).

Les gisements de sel fossile étant abondants, les possibilités d'accroître la production de sel marin méditerranéen n'étant limitées que par des questions de localisation des salines, il n'y a pas de problème d'approvisionnement du marché, mais au contraire existe en permanence une menace de surproduction. Dans la réalité, les sociétés chimiques ajustent la production à la demande en augmentant ou en diminuant les pompages de saumure.

Sur ce marché saturé, de nouveaux producteurs involontaires sont apparus. En effet, Gaz de France et Elf ont recherché des structures géologiques favorables au stockage souterrain du gaz et de produits pétroliers. Ce sont des dômes de terrains imperméables contenant de l'eau salée, dont la présence est une garantie d'étanchéité. Lorsqu'on y injecte du gaz, la saumure est expulsée.



Mais que faire de ce sel « fatal », sous-produit indésirable ? Solvay utilise la saumure du stockage de gaz naturel d'Étetz (Ain) dans son usine chimique de Tavaux (Jura), ce qui lui permet de diminuer fortement ses pompages à Poligny. De même, Rhône-Progil prend la saumure du stockage de gaz de Tersanne (Isère) pour son usine de Pont-de-Claix, et celle du stockage de Manosque pour son usine de Lavéra (étang de Berre). Cette utilisation du sel « fatal » diminue d'autant les débouchés industriels des salines de Lorraine.

En revanche, aucun débouché suffisant n'a jamais été trouvé pour un autre type de sel « fatal » produit par les Mines Domaniales de Potasse d'Alsace. En effet, la potasse est associée au chlorure de sodium et on ne peut extraire l'une sans l'autre. En 1980, les M.D.P.A. ont commercialisé 550 000 t. de sel, dont 341 000 t. ont été vendues comme sel de déneigement des routes. Ceci est très peu en regard de l'énorme production de sel des M.D.P.A., qui est de l'ordre de 6 millions de tonnes par an. Ne sachant qu'en faire, les M.D.P.A. s'en débarrassent dans le Rhin (environ 5 millions de tonnes par an), qui est ainsi gravement pollué, surtout en période de basses eaux.

Les M.D.P.A. pourraient donc couvrir l'ensemble des besoins français en sel industriel, mais cette solution logique se heurte aux intérêts des groupes industriels et à ceux des employés des salines de Lorraine (un millier environ). Les élus alsaciens demandent la construction d'une unité de raffinage d'au moins un million de tonnes par an et le développement d'une industrie chimique utilisant le sel comme matière première. La pollution du Rhin oppose surtout les Pays-Bas à la France. En 1981, un compromis élaboré par la commission internationale de la protection du Rhin a prévu la construction en Alsace d'une saline de 300 000 t./an et l'injection du reste du sel « fatal » dans les couches profondes du sous-sol alsacien.

— LE SEL EN MER :

C'est une production presque exclusive des Salins du Midi, qui disposent de salines vastes et modernes en Camargue (Salin de Giraud) et à Aigues-Mortes. Pompée dans la Méditerranée, l'eau de mer s'évapore pendant l'été. Le sel cristallisé est ramassé au bull-dozzer en fin de saison. La production varie en fonction des conditions climatiques estivales :

Sel de mer produit en France (en milliers de t.)	1977	1978	1979	1980
	557	864	1814	1275

Les Salins du Midi ont accru la surface de leurs salines de Méditerranée qui fournissent du sel pour l'industrie et pour l'alimentation humaine. Sur la côte atlantique, au contraire, les marais salants sont en déclin et seul celui de Guérande conserve une importance économique. Il produit du sel pour l'alimentation humaine et les salaisons, d'une grande qualité et qui se vend plus cher que le sel de Méditerranée :

1977	Surface des salines (en ha)	Production de sel brut (en T)	Valeur totale (millions de F)
Côte Méditerranée	19 099	518 000	45 745
Côte Atlantique	1 830	28 552	9 145

En 1929, la surface totale des salines était de 13 225 ha. En 1950, elle s'élevait à 17 351 ha : l'augmentation en Méditerranée a plus que compensé la diminution sur l'Atlantique.

La production est, du fait des caprices climatiques, plus irrégulière sur la côte atlantique qu'en Méditerranée. Dans le Marais de Guérande, pour les huit années de 1974 à 1981, la récolte a oscillé entre 25 000 t. en 1976 (exceptionnel) et presque rien en 1980, la moyenne se situant vers 10 000 t.

Les salines de Méditerranée sont des salines industrielles, capables de produire du sel industriel à bas prix. En revanche, les salines de l'Atlantique sont des installations artisanales mais qui peuvent prospérer si les consommateurs, avertis de la qualité supérieure de ce sel, acceptent de le payer à son juste prix. En 1977, le sel de Méditerranée valait 88 F la tonne, celui de l'Atlantique 320 F, soit 3,6 fois plus.

Il y a en effet deux marchés entièrement distincts : celui du sel industriel, matière première valant quelques centimes le kilo, et celui du sel alimentaire valant dix fois plus en moyenne. Le sel de Méditerranée, lorsqu'il est destiné à l'alimentation humaine, se vend donc beaucoup plus cher que le sel de même origine vendu à l'industrie chimique, sans que le traitement subi justifie un tel écart de prix, à priori. Il serait nécessaire de faire une enquête sur la formation du prix du sel alimentaire pour voir s'il y a un super-profit réalisé par les Salins du Midi.

En conclusion, sur le marché du sel alimentaire, le consommateur devrait avoir à sa disposition du sel bon marché, que ce soit du sel marin de Méditerranée ou du sel de mine, dont les coûts de production sont bas. En outre, le consommateur, s'il le désire, doit pouvoir partout acheter du sel gris de l'Atlantique à un prix supérieur, compte tenu de sa qualité et de son mode d'obtention.

LA SITUATION DU MARAIS DE GUERANDE.

Elle était catastrophique dans les années 70 : stock considérable difficile à écouler, baisse du nombre de paludiers (environ 300, âgés et démoralisés) et donc des surfaces exploitées. Le marais salant paraissait une survivance anachronique du Moyen Age en voie de liquidation.

En 1982, grâce aux luttes menées par des jeunes de la Presqu'île Guérandaise, la situation a été retournée. La profession s'est organisée en groupements de producteurs, ce qui a permis d'améliorer les prix de vente. Le sel à la production est passé de 21,5 centimes le kilo en 1973 à plus de 40 centimes fin 1979 et environ 70 centimes au printemps 82, car le sel de Guérande est mieux connu de la clientèle. Il se vend en partie comme produit diététique, notamment vers l'Allemagne et la Belgique. La vente marche si fort (environ 13 000 t./an) que, du fait des mauvaises récoltes de 1980 et 1981, le groupement se trouve en rupture de stock au printemps 1982.

D'autre part, les menaces qui pesaient dans une presqu'île très touristique, sur l'espace de vie des paludiers, se sont dissipées. La crise a enterré le projet de rocade de la Baule, qui empiétait largement sur les marais.

Du coup, le marais redevient attractif pour les jeunes. Le prix

actuel du sel, même en tenant compte d'un fermage au tiers, assure en année moyenne un revenu supérieur au S.M.I.G. Il s'y ajoute des rentrées d'argent non négligeables provenant de prises de poisson (anguilles surtout) dans les salines, et pour certains d'élevage de palourdes et de maraîchage (1). Depuis 1978, des stages annuels de formation au L.E.P. de Guérande ont ouvert l'accès à une profession très fermée à des jeunes qui ne sont pas des fils de paludiers. De 1978 à 81, une quarantaine de jeunes se sont installés. Ce mouvement doit se poursuivre, vu les débouchés du sel. Le marais salant redevient créateur d'emplois et on peut être aujourd'hui optimiste sur son avenir.

Cependant, des problèmes restent à régler. D'abord l'obtention d'un label de qualité, qui distinguerait le sel de Guérande de la masse du sel d'origine industrielle. La production bretonne représente moins de 3 % de la consommation française de sel alimentaire, ce qui facilite son écoulement à partir du moment où sa qualité est reconnue.

Le second problème concerne la commercialisation. Les 3/4 du tonnage guérandais sont vendus par la CODISEL, filiale des Salins du Midi, qui de plus sont le plus grand propriétaire dans le Marais de Guérande (environ 11 % des salines). Même si jusqu'à présent la CODISEL a joué le jeu, il est malsain d'être soumis à la bonne volonté d'un concurrent qui pourra un jour avoir intérêt à torpiller la production atlantique. Les paludiers doivent donc mettre sur pied une coopérative de vente capable de traiter directement avec les centrales d'achat des grands magasins et capable de mener, si nécessaire, des campagnes publicitaires.

Parmi les autres problèmes, notons celui de la propriété. Des salines sont en friches du fait du refus de leur propriétaire de louer. Une réorganisation générale est à opérer, afin que toute la surface récupérable pour la production soit récupérée et mise à la disposition de la profession.

Enfin, il n'est pas facile aux nouveaux arrivants dans le métier de se loger dans une presqu'île touristique où le prix des maisons et des terrains est très élevé. Après tant d'années où le tourisme a bénéficié d'une priorité de fait, il est temps de favoriser maintenant les activités qui assurent des emplois stables toute l'année : un nouveau plan d'aménagement de la presqu'île guérandaise s'impose.

(1) Ceci vaut pour les paludiers à part entière qui sont une minorité. En effet, de nombreux travailleurs « font du marais » en plus de leur activité principale.

Sources principales :

Annales des Mines. Novembre-décembre 1981.

L'Industrie Minérale en 1977. (Annales des Mines).

Les paludiers et leur avenir en 1981. R. LANGLAIS, étudiant à l'UER d'Histoire. Nantes. Enquête personnelle.